

Edito

Nos assemblées générales sont des moments forts, rassemblant la grande famille du parachutisme. Notre 72^e AG s'est déroulée dans l'amphithéâtre du CNOSF le 17 mars 2012.

Une Assemblée Générale est l'occasion de présenter le rapport moral, le bilan financier de l'année écoulée, les actions entreprises qui contribuent à l'image et à la notoriété de notre Fédération. Le plan de développement, la

réorganisation de la fédération, la mise en pratique des groupes de travail font partie de ces actions.

C'est, enfin, l'occasion de mettre à l'honneur les personnes qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour que vive notre sport. Nous ne les avons pas oubliées, comme nous n'avons pas oublié nos amis disparus.

Puis, vient traditionnellement la présentation de l'année passée, les projets en perspective et l'appel à mobilisation à destination des élus et responsables de structures.

Que diriez-vous, désormais, d'un maître-mot : SERENITE ? Belle saison à toutes et à tous.

*Marie-Claude Feydeau
Présidente de la FFP*

72^e AG de la FFP

Marie Claude FEYDEAU, Présidente de la Fédération Française de Parachutisme, ouvre la 72^e assemblée générale, remercie les personnes présentes et, en particulier Messieurs BOUTELOUP, de BOISMILON, COFFIN représentant la DGAC et le Colonel NORE représentant le Général BOYER.

In Memoriam : Marie Claude FEYDEAU demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des personnes qui nous ont quittés et qui ont marqué de leur empreinte le parachutisme.

La Présidente donne lecture de son rapport moral. Elle informe l'assistance des dossiers principaux qui ont été traités avec la plus grande attention :

1. grands chantiers ouverts en 2011 :

- . CQP plieurs et vidéo
- . rénovation des diplômes
- . organisation des championnats de France
- . relations avec le Sénégal, Togo
- . nombreuses réunions, CNOSF, CNFAS, DGAC, EASP, DSAC

2. dossiers suivis

- . Rex
- . Label Etoilé
- . Aérostress
- . Goal
- . Plates formes d'activités et secondaires

3. dossiers juridiques

- . Le Luc,
- . Le Blanc
- . Note de la MALGH

Elle aborde successivement le Haut Niveau et la FAI.

Le trésorier Claude DUBREIL donne lecture du bilan et du compte de résultat, assisté de l'expert comptable et commissaire aux comptes. Il présente et commente le budget prévisionnel 2012.

L'AG adopte : le bilan et compte de résultat 2011, le budget prévisionnel.

David ROTH, secrétaire général de la fédération, mais également Président de France parachutisme rappelle les grandes orientations de l'association support du Pôle France.

Les missions du Pôle : élite sportive, haut niveau, équipes de France, formation des cadres techniques, support de l'animation territoriale, relais pour les conseillers techniques sportifs. Le pôle, en étroite collaboration avec la fédération, a :

- . renforcé la structure juridique de l'association et assuré la pérennité (statuts et convention),
- . aménagé le pôle dans sa globalité -600 K€ ont été engagés-,
- . protégé par un acte notarié la propriété du bâtiment ainsi que les intérêts de la fédération.

Récompenses aux bénévoles, remises par Marie-Claude FEYDEAU Présidente FFP, Jean-Luc PERCHERON, Vice-Président, David ROTH, secrétaire général. Ils étaient accompagnés par les présidents de Ligues de Basse-Normandie, de Picardie, de Lorraine, de Franche-Comté, du Centre, du Limousin.

Résultat de l'élection au poste vacant du comité directeur par le président de la commission électorale.

Monsieur Bernard MARTIN est élu à 5630 voix au premier tour.

La Présidente reprend la parole et donne lecture de l'évaluation politique. La quasi totalité des actions proposées ont été menées.

Le Directeur Technique National Jean-Michel POULET présente le bilan sportif et d'activité 2011.

Les responsables de groupes de travail et commissions obligatoire répondent aux questions de l'assemblée.

Le bureau directeur demande l'autorisation à l'assemblée générale d'entreprendre des démarches pour vendre le siège social avant de clôturer la 72^e AG Ordinaire.

L'intégralité du compte-rendu de cette Assemblée Générale est consultable sur l'espace adhérent du site www.ffp.asso.fr.



Conseil de sécurité

selon les sujets par 3 experts : Patrick BOULONGNE, Jean COUPE, Frédéric FOSSAT

Le conseil de sécurité peut faire appel ponctuellement à d'autres personnes, en fonction des besoins. Pour faciliter vos relations en régions, vous trouverez sur www.ffp.asso.fr le découpage du territoire ainsi que les référents auxquels vous adresser.

Pour contacter le conseil de sécurité par e-mail : Conseilsecurite@ffp.asso.fr

Le conseil de sécurité de la FFP est au service de toute la communauté parachutiste. Il est en charge de tous les sujets concernant la sécurité et le matériel. Son travail est centralisé et coordonné au sein de la FFP, mais il est constitué

d'un réseau de spécialistes, impliqués au quotidien dans la pratique du parachutisme, proches du terrain (Directeurs techniques, moniteurs, plieurs, réparateurs), ainsi que d'élus et d'un juriste. Sa composition actuelle est : Marie-Claude FEYDEAU, Frédéric BOURNET, M^e Yves de BOISMILON, Vincent DAVID, Yves DEVAURAZ, Gilles ESGRIME, Olivier METROT, Louis-Etienne du REAU. Ce groupe est renforcé,

Charge Alaire & parachutisme

Depuis quelques années, les voilures sont en pleine évolution. Les études de conception de ces dernières ont permis, par l'amélioration des textiles ainsi que les techniques de constructions en autres, une diminution conséquente des surfaces.

Le choix d'une voilure principale est bien souvent réalisé en fonction de la discipline, du poids du pratiquant ainsi que de son expérience. Cependant, l'altitude de la zone de saut ainsi que la température sont des facteurs à ne pas négliger.

En 2004, la fédération a édité une directive technique concernant l'utilisation des voiles en vue d'infléchir l'accidentologie. Cette directive définit un coefficient en fonction du nombre de sauts du pratiquant et de son poids équipé, ce qui revient à calculer une charge alaire cohérente. Souvent utilisé de façon restrictive aux voilures principales, son usage s'étendant aux voilures de secours.

Avant toute chose, il semble important de revenir sur la définition de la charge alaire (ou « wing loading » en anglais). Elle est une mesure utilisée en aéronautique pour spécifier le rapport entre le poids de l'aéronef et sa surface portante de la voilure. Elle s'exprime en kg/m² ou en lbs/ft².

La valeur de la charge alaire influe fortement sur la vitesse d'atterrissage. En effet, pour assurer sa sustentation, un aéronef doit satisfaire à l'égalité :

$$mg = \frac{1}{2} \rho SV^2 C$$

m : masse parachutiste équipé

g : accélération gravitationnelle

ρ : masse volumique de l'air s : surface alaire (m² ou ft²)

v : vitesse (m/s)

c : coefficient de portance

Considérons que ρ , g et C sont des coefficients invariables, il nous reste les variables ajustables $m=SV^2$ ou $V=$. La vitesse sera donc fonction du poids du parachutiste ainsi que de la surface de la voile.

Pour utiliser un raccourci, certes un peu direct, la charge alaire est un rapport Poids/surface. Les constructeurs la définissent dans les manuels de voilures de secours, mais vous pouvez vous amuser à la calculer.

Dans les grandes lignes, ils considèrent que, pour les voilures de secours :

◆ Charge Alaire < 0.8 lbs/ft² (ou 4 kg/m²)

Voile douce et facile à piloter. Utilisation adaptée pour les débutants ou les pratiquants peu expérimentés.

◆ 0.8 lbs/ft² < Charge Alaire < 1.3 lbs/ft² (ou 6.5 kg/m²)

La voile va devenir de plus en plus réactive avec une vitesse propre croissante. Elle s'adressera à des pratiquants plus expérimentés et nécessitera une attention soutenue lors du posé.

◆ Charge Alaire > 1.3 lbs/ft² (ou 6.5 kg/m²)

Au-delà de cette valeur, les constructeurs considèrent qu'il est dangereux d'utiliser ces voilures.

De plus, ces mesures sont réalisées en condition standard définie par l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile. Soit, pour être précis, une pression de 1013.25hPa avec une température de 15°C.

Il semble acquis que pour un saut sur la plateforme de Gap Tallard en plein été, cette charge alaire ne bougera pas. Cependant la vitesse sera incrémentée de façon significative :

- puisque les conditions de l'air sont telles que rho (ρ) diminue, la vitesse va augmenter,
- afin de garder une vitesse raisonnable, notamment pour poser, le seul paramètre sur lequel on peut jouer est la charge alaire qu'il faut diminuer. Par exemple en prenant une voile d'une taille supérieure (ou en faisant un régime...).



La masse prise en compte est celle du parachutiste nu + son équipement complet (voilure principale comprise) + ses vêtements.

La conception des voilures de secours est bien différente de celle des voilures principales. Dans la majorité des cas, elles ont un profil rectangulaire, arborent seulement 7 caissons et sont conçues avec du textile basse porosité de type F111.

Le pilotage de ce type de voilure sera bien différent d'une principale.

Le débattement des commandes de manœuvres pour atteindre le point de

décrochage sera bien inférieur à celle de votre voile habituelle. Le point de décrochage sera atteint plus rapidement. Il est important de le tester, dans la mesure où cela est possible, en amont du vol. Un décrochage près du sol aurait des conséquences désastreuses.



Nous allons aborder un dernier point concernant ce sujet de la charge alaire, mais qu'il est important de ne pas négliger, celui de la réglementation. Dans la documentation des constructeurs, vous trouverez deux types d'informations concernant les masses :

- La première, qui est la masse maximum recommandée par le fabricant. Elle correspond au calcul de charge alaire, vu précédemment, qui découle du bon sens et s'inscrit dans une logique de sécurité.
- Cependant, la deuxième, bien souvent méconnue, correspond à la masse maximum de certification (ou d'utilisation).

Passé cette masse, les constructeurs ainsi que les organismes de certification ne garantissent plus la résistance structurelle de la voilure.

Il est important d'effectuer des choix de matériels en concordance avec votre niveau technique et votre expérience, dans une optique de sécurité. Certains constructeurs proposent des voilures de secours avec de nouveaux textiles de grammage inférieur à ceux utilisés habituellement, ce qui a comme avantage non négligeable de gagner une taille en surface de voile pour un même volume plié (et non pour avoir un sac harnais encore...plus petit !).

Après une procédure de secours, il est parfois bien difficile de choisir une aire de posé à son goût. Le facteur humain est un élément important dans l'accidentologie. Afin de vous préserver, nous vous invitons à consulter le manuel du constructeur correspondant à votre équipement.

Nous vous souhaitons bon vol.

Actualités du CNOSE :

TNT gratuite, date historique pour le sport français

Le Comité National Olympique et Sportif Français souhaite exprimer sa très grande satisfaction et son enthousiasme après la décision du conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'attribuer une fréquence sur la TNT gratuite à une chaîne 100% sport et pour tous les sports.

Militant depuis de nombreuses années pour la création de cette chaîne qui sera une innovation dans le paysage audiovisuel français, le CNOSE voit ainsi se concrétiser les efforts déployés pour sa création et s'en réjouit profondément pour l'ensemble du sport français. Le CNOSE remercie vivement toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette décision historique. Par ailleurs, le CNOSE apprécie que le CSA ait porté son choix sur l'Equipe HD, opérateur qu'il avait lui-même souhaité accompagner dans sa démarche pour créer cette chaîne adossée à une plateforme numérique, à l'issue d'une procédure de consultation transparente et librement consentie par toutes les parties prenantes. (Communiqué de presse du CNOSE du 27 mars 2012).

Répertoire du mouvement sportif français

Le Comité Olympique et Sportif Français vient de réaliser la nouvelle édition du répertoire du mouvement français. Celui-ci représente l'organisation du CNOSE et précise les coordonnées de ses membres, CROS, CDOS, CTOS et d'un certain nombre d'institutions nationales ou internationales. Cette version est téléchargeable sur le site www.franceolympique.com

Connaissez-vous le PRNSH ?

Créé depuis 2003 par le Ministère des Sports, le Pôle Ressources National Sport et Handicaps - PRNSH, est chargé d'une mission nationale sur la thématique « Sport et Handicaps ».

Une convention pluriannuelle d'objectifs est signée entre le Ministère et le CREPS de la région Centre, précisant les orientations et les actions à mettre en œuvre en matière d'amélioration d'accès des personnes handicapées aux pratiques physiques et sportives.

Cette convention a été déclinée annuellement sous forme d'avenants précisant le plan d'action de PRNSH. En début d'année, le regroupement des Référents « Handicaps » des fédérations sportives Nationales a eu lieu à Bourges au CREPS de la région Centre en présence de la FFSA – Fédération Française du Sport Adapté, et de la FFH – Fédération Française Handisport.

Un état des lieux sur la prise en compte des personnes en situation de handicap par les fédérations sportives nationales a été fait (analyse des Conventions d'Objectifs, des projets fédéraux, ...).

Devant le nombre important de conventions signées entre la FFSA ou la FFH et les fédérations sportives, un projet de « Charte Handisport » inclus dans les conventions d'Objectifs des fédérations est à l'étude. www.handicaps.sports.gouv.fr

PUJAUT : NOTE D'INFORMATION AUX PRATIQUANTS

Durant de nombreuses semaines, la rumeur a couru quant à la situation de l'école de PUJAUT : *Que se passe-t-il dans cette école ? Que fait la FFP ? Que fait la direction technique de cette école ?*

Marie-Claude Feydeau souhaitait apporter les éléments d'informations pour mettre un terme à toutes ces interrogations.

Nos clubs sont dans l'obligation de convoquer une AG chaque année afin d'obtenir le renouvellement de l'agrément école de la FFP. Pour l'école de PUJAUT, AG le 3 mars 2012. Sont élues 4 personnes pour une durée de 4 ans. A l'issue de cette AG, des réunions du CD ont, à de nombreuses reprises, modifié, par révocation, démission, ou cooptation certains membres. Une assignation auprès du tribunal de Nîmes a été déposée par des élus du Comité.

Le non-respect des statuts a amené la FFP à solliciter les protagonistes (courrier, courriel, entretien téléphonique) afin de ramener l'ordre nécessaire à l'activité au sein de cette association. Les interprétations des textes des uns ou des autres ont fait perdre énormément de temps, l'ambiance pesante pour les salariés ayant besoin d'œuvrer dans un climat serein, ont fait prendre des décisions drastiques à la fédération - *retrait de l'agrément et de l'affiliation*, jusqu'au retour au calme.

Le dit retour au calme n'étant toujours pas à l'ordre du jour, la FFP a sollicité l'Etat pour une suspension d'établissement d'APS.

Puis, la FFP a interpellé l'Etat pour l'obtention d'un arrêté provisoire afin que les championnats de

France militaire puissent se

tenir, comme prévu sur le

site de PUJAUT ; la direction technique

de ces championnats étant

assurée par le DTN de la FCSAD et le

DTN de Pujaut. Pour ré-ouvrir à

l'activité, la FFP a proposé un proto-

cole d'accord. Le dossier déposé au tri-

bunal a été maintenu par les protagonistes.

Avant que ce dossier ne soit définitivement jugé, le

Procureur a donné plein pouvoir au Président de Ligue.

Ce dernier a assuré durant 15 jours la gestion de l'école.

Le tribunal a statué le 4 juin. Le comité directeur élu à la

dernière AG a été réaffirmé dans ses fonctions. La fédéra-

tion, la ligue, et le maire de Pujaut ont assisté au premier comité

directeur. Demande de dissolution du bureau directeur, nouvelle

élection.

Voici les informations nécessaires à la bonne compréhension de ce

dossier. Les pratiquants ont repris le chemin de leur plate-forme.

La fédération a assuré ses missions, mais les « conseils avisés » de

personnes bien intentionnées ayant soi-disant une lecture

« affûtée » des textes réglementaires ont largement

entravé ce dossier. Nous connaissons tous ce

proverbe « les conseillers ne sont pas les

payeurs ». Il est applicable à ce dossier.



EN BREF ACTUALITÉ



À l'honneur en régions : Le 5 mars 2012, s'est tenue la soirée de valorisation «Femmes et Sport». La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Basse-Normandie œuvre pour la promotion du sport féminin. Cette promotion est un enjeu majeur afin de supprimer les préjugés autour de la pratique féminine et conférer aux femmes leur place dans la sphère sportive. 62 parcours de femmes ont été présentés. Un jury régional s'est réuni le 9 décembre 2011 afin de déterminer 20 lauréates. Ces lauréates ont été récompensées lors de la soirée. Félicitations à Lucienne TRANCHANT, Présidente de la Ligue régionale de parachutisme, récompensée dans la catégorie «Sports atypiques et masculins».



Evènements Compétitions

Compétitions : le roi est mort, vive le roi

La 5^e Coupe du Roi Morvan de parachutisme de précision a eu lieu à Guiscriff avec la participation de l'élite de la région. Sur 8 manches de sauts à 1200 m d'altitude, dont un saut de nuit, les équipes de Quimper, Brest, Lorient, Saint Nazaire, Saumur, l'ANEG Npyon-Picardie et Peros-Guirrec se sont disputé ce joli trophée qui rend hommage à la première figure emblématique de la passion des Bretons pour la liberté. La victoire de cette belle compétition a été brillamment acquise par l'équipe de Quimper, composée d'Hervé Coz, Bruno Guillemot, Daniel Chevalier, Jean-Francois Le Mat. En individuel, Hervé Coz a été couronné pour son panache. Il faut saluer l'organisation sans qui ce tournoi n'aurait pu voir le jour : Jean-François le Mat, le club de Quiberon et le Comité départemental de parachutisme du Finistère. Le bon déroulement, l'organisation et les échanges que ce type de manifestation engendrent doivent inciter le plus grand nombre à développer partout en France ce type d'évènement.

- 9/12 août à Vichy**
Championnat de France toutes disciplines
- 26/2 septembre à Prostějov, République Tchèque**
Championnat d'Europe DA, VR et VRV
- 1^{er}/2 septembre à Tarbes**
Coupe de la ville de Laloubère (PA)
- 8/9 septembre à Kerpape**
3^e étape des Championnats de Bretagne (PAV)
- 15/16 septembre à Le Blanc**
Coupe de la Ligue du Centre
- 20/23 septembre à Candillargues**
Championnats de France "Police"
- 20/23 septembre à Candillargues**
Coupe du Comité Départemental de l'Hérault / Challenge de la ville de Montpellier
- 29/10 décembre à Dubaï**
Championnat du Monde toutes disciplines

Parachutisme. Les Quimpérois dans le mille !



grand nombre à développer partout en France ce type d'évènement.

FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME
Association FRANCE PARACHUTISME
BÂTIMENT PÔLE FRANCE
Inauguré le 11 avril 2012

Madame Marie-Claude FEYDEAU
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

Monsieur Jean-Michel ARNAUD
1^{er} VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES-ALPES
MAIRE DE TALLARD

Monsieur David ROTH
PRÉSIDENT DE FRANCE PARACHUTISME
SECRETARE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

L'inauguration du pôle a eu lieu le 12 avril 2012, en présence de Monsieur Jean-Michel ARNAUD Vice président du Conseil Général des Hautes-Alpes



Championnat de France 2012

L'aérodrome de Vichy-Charmeil accueille, pour la 3^e fois, le championnat de France de parachutisme, du 9 au 12 août 2012.

Le gratin hexagonal des meilleurs parachutistes se disputera le titre de Champion de France dans 5 disciplines : Vol Relatif, Discipline artistique, Voile contact, précision d'atterrissage. De grands moyens ont été mis en place afin de permettre aux compétiteurs d'exprimer au mieux leur talent et aux spectateurs d'apprécier la beauté de la compétition. DTN, bénévoles, personnels administratifs et élus de la FFP n'ont pas ménagé leurs efforts, afin de préparer au mieux un championnat de France remarquable. Des avions d'un emport de 18 personnes ont été sollicités ; des moyens techniques de retransmission de jugement mis en place. Enfin, des caméras HF vont permettre la retransmission en direct, au sol, sur des écrans géants, des sauts et des évènements. Cette épreuve contribuera à découvrir de nouveaux talents, confirmer celui des plus expérimentés et servir de repère pour les prochains championnats du monde de Dubaï. Retrouvez les communiqués de presse sur www.ffp.asso.fr



Partenaires officiels de la Fédération

Hertz, pour de plus beaux voyages.
Bénéficiez de nombreuses réductions toute l'année pour vos vacances, week-ends ou bien pour déménager (camionnettes) en France et à l'étranger. Pour en profiter, communiquez votre code promo lors de la réservation : CDP 724746. Informations & réservations : Véhicules de Tourisme : 0 825 30 25 30 (n° Indigo : 0,15 € TTC/min) ou 01 39 38 38 38. Véhicules Utilitaires : 0 810 347 347 (n° Azur : prix d'un appel local)
Eliova, Spécialiste de l'Hôtellerie de montagne, propose des hôtels en pied de pistes au cœur des plus beaux domaines skiabiles. Atmosphère chaleureuse, accueil et service souriants, chambres confortables et restaurant gourmand, rien n'a été oublié pour les séjours de nos hôtes, en famille ou entre amis. Tarifs préférentiels pour les licenciés FFP : réductions de -17% à -50% sur packages 7 jours en pension complète, par rapport aux prix affichés dans les hôtels.
Renseignement: 01 47 42 51 81
info@eliova.com – www.eliova.com



FFP Contacts - Bulletin Officiel d'informations de la Fédération Française de Parachutisme
62, rue de Fécamp 75012 PARIS
Tél. 01 53 46 68 68, www.ffp.asso.fr

Directeur de la Publication : Marie Claude FEYDEAU (Présidente de la FFP)
Rédacteur en Chef : David ROTH. Comité de Rédaction : David ROTH, Jean-Luc PERCHERON, Guillaume DUBOIS, Sylvie STEZALSKI.

Conception et mise en page : Phoebus Communication – 04 73 263 263

